

**Délibération n°2019-06-0109****Réf. Nomenclature « Actes » :753**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### RIAC : attribution des aides financières

### Dossier Tabac presse – Guilaine Loisel – Bort-Les-Orgues

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	70
Pouvoirs	8
Votants	78

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 décembre 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

**Nathalie Peyrat** est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

<b>Marine Belle</b>	à	Christophe Arffeuillère	<b>Jean-Marc Bodin</b>	à	Gérard Vinsot
<b>Jean-Paul Bourre</b>	à	Marie-Hélène Pommier	<b>Éric Cheminade</b>	à	Nathalie Delcouderc-Juillard
<b>Nathalie Le Gall</b>	à	Jean-François Michon	<b>Daniel Mazière</b>	à	Claude Bauvy
<b>Dominique Miermont</b>	à	Francis Roques	<b>Jerôme Valade</b>	à	Jean Valade


- **Élus représentés par leur suppléant :**

Robert Bredèche (Bernadette Delpéch) ; Daniel Caraminot (René Lacroix) ; Bernard Couzelas (Alain Lanly) ; Geneviève Disdero (Gilles Benezzy) ; Cécile Martin (Valérie Lamour) ; Didier Pénéloux (Gérard Loche).

- **Élus absents et non-représentés :**

Éric Bossaert ; Stéphane Brindel ; Gilles Chazal ; Daniel Couderc ; Sandra Delibit ; Philippe Exposito ; Alain Fonfrede ; Pierre Fournet ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Xavier Gruat ; Dominique Guillaume ; Thierry Guinot ; Chantal Guivarch-Paisnel ; René Lacon ; Martine Leclerc ; Jean-François Loge ; Bernard Maupomé ; David Poigneau ; Sylvie Prabonneau ; Valérie Sérrurier ; Geneviève Serve ; Jean-Michel Taudin.

**Délibération n°2019-06-0109**

Envoyé en préfecture le 20/12/2019  
 Reçu en préfecture le 20/12/2019  
 Affiché le   
 ID : 019-200066744-20191212-2019060109-DE

**Références :**

- Délibération du 12 avril 2018 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises
- Procès-verbal du comité d'agrément du 10 octobre 2019

Le comité d'agrément « Commerce/Artisanat/Service » s'est réuni le 10 octobre afin d'émettre un avis sur les demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 8 « dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural » et l'axe 7 « Accompagner les entreprises artisanales dans leur projet de développement » des dispositifs :

- ▶ Action 8.1. Créa Commerce
- ▶ Action 8.3. Maintien, modernisation et développement du commerce et des services
- ▶ Action 8.4 Amélioration du linéaire commercial
- ▶ Action 7.1 Soutien à l'investissement des entreprises artisanales

Le comité d'agrément, composé d'élus, de techniciens et des chambres consulaires propose de subventionner **Mme Loisel** pour la reprise d'un commerce tabac presse à Bort-les-Orgues.

Nature	Montant attribué
Aide à la reprise	1 500,00 €
Aide au loyer	1 500,00 €
	<b>3 000,00 €</b>

Subvention proposée par le comité = 3 000,00 €.

Mme Loisel sollicite un prêt d'Initiative Corrèze de 10 000 €.

Dans ce cadre, la communauté de communes via le dispositif « 9.5 Soutien aux associations favorisant l'initiative entrepreneuriale -> bonification prêt à taux 0 » peut lui accorder une aide **complémentaire de 20 %**.

Subvention proposée par le comité = 2 000,00 €.

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 3 000,00 € dans le cadre du dispositif Créa Commerce.
- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise pour un montant global de 2 000 € dans le cadre du dispositif « 9.5 Soutien aux associations favorisant l'initiative entrepreneuriale -> bonification prêt à taux 0 ».

A l'unanimité	
Votants	78
Pour	78
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Ussel, le 12 décembre 2019**

Le président,  
Pierre Chevalier

